

POLLINIS

STOPPONS L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS



RAPPORT
D'ACTIVITÉ
2019



Au niveau mondial, 90 % des plantes sauvages nécessitent une pollinisation animale (IPBES, 2016).

SOMMAIRE

ÉDITO	5	
FOCUS 2019	6	
POLLINIS se bat pour l'adoption de nouveaux « tests abeilles »		
2019 EN IMAGES	8	
2019 EN CHIFFRES	11	
1. QUI SOMMES-NOUS ?	12	
Une équipe mobilisée	13	
Notre conseil d'administration		
Notre combat		
Stopper l'extinction des pollinisateurs	14	
Nos modes d'action		
- Comprendre		
- Protéger		
- Informer et mobiliser		
- Lutter		
Nos valeurs	16	
- Les citoyens au cœur du débat		
- Une indépendance absolue		
- Une transparence totale		
Nos partenaires	17	
POLLINIS EN BREF	19	
2. NOS ACTIONS	21	
Pour que la toxicité des pesticides pour les pollinisateurs soit mieux évaluée, nous avons...	21	
- lutté pour imposer les « tests abeilles » bloqués par les lobbys		
- obtenu le soutien de la médiatrice européenne		
- mobilisé avec succès les députés européens		
- participé en tant que partie prenante au comité consultatif de l'EFSA		
Pour faire interdire les pesticides tueurs d'abeilles, nous avons...	23	
- relayé l'alerte des chercheurs (Inserm, INRA et CNRS) concernant les fongicides SDHI		
- participé au financement de deux études scientifiques indépendantes		
- déposé une pétition au parlement européen		
- veillé à ce que les « néonics cachés » soient interdits en France		
Pour défendre les abeilles locales, nous avons...	25	
- créé une coalition de plus de 40 acteurs européens		
- lancé une étude avec Jeffery Pettis, spécialiste mondial des abeilles		
- poursuivi notre soutien à la FEdCAN		
- financé l'élevage non-sélectif de reines d'écotypes locaux d'abeilles noires		
- perfectionné notre outil de lutte non toxique contre les nids de frelon asiatique		
Pour protéger les pollinisateurs sauvages, nous avons...	27	
- renouvelé notre soutien au programme français Apiformes,		
- obtenu une étude du programme de recherche européen Eklipse		
- intégré l'Union internationale pour la conservation de la nature		
Pour promouvoir un nouveau modèle agricole, nous avons...	28	
- renouvelé notre soutien à La Vallée de l'abeille noire		
- financé et participé à la plantation de haies pour pollinisateurs		
- renforcé le texte de l'Initiative européenne sur les pollinisateurs		
Pour informer les citoyens, sympathisants et donateurs de POLLINIS, nous avons...	29	
- mis en ligne un nouveau site Internet		
- participé au magazine <i>Abeilles en liberté</i>		
- envoyé des e-mails, newsletters et bulletins de liaison à nos sympathisants		
- retenu l'intérêt des médias qui ont rendu compte de nos actions		
- communiqué sur les réseaux sociaux		
Pour protéger la liberté d'information et d'investigation sur les questions environnementales	30	
- soutenu la plainte du journal <i>Le Monde</i> ,		
- signé une lettre ouverte au président de la République		
POLLINIS DANS LES MÉDIAS	31	
3. BILAN FINANCIER	35	
- Compte d'emploi des ressources		
- Chaque contribution compte		
- Compte de résultats		
- Bilan simplifié		
- Notre indépendance certifiée		
- Confidentialité et sécurité		
BULLETIN DE SOUTIEN	39	



40 % des espèces d'insectes
sont menacées d'extinction,
et le taux d'extinction des insectes
est huit fois plus rapide que celui
des mammifères, des oiseaux
et des reptiles (*Biological Conservation*, 2019).

STOPPER L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS

CHÈRES DONATRICES, CHERS DONATEURS,



Je suis fier de vous présenter le bilan annuel des actions de notre association en 2019.

ENSEMBLE, CETTE ANNÉE, NOUS AVONS TANT ACCOMPLI. Nous avons convaincu les députés européens de l'importance des « tests abeilles » qui doivent permettre, enfin, d'évaluer la toxicité réelle des pesticides pour les pollinisateurs. Nous avons apporté la preuve, avec l'aide de chercheurs engagés et désintéressés, que les fongicides SDHI représentent un danger pour les cellules d'abeilles, de ver de terre et même les cellules humaines. Nous avons fédéré une quarantaine d'associations et près de 300 000 citoyens pour défendre les abeilles locales, butineuses indispensables partout en Europe.

MAIS IL RESTE TANT À FAIRE. Publiée en février 2019 dans la revue *Biological Conservation*, la première analyse globale sur les populations d'insectes conclut qu'ils pourraient disparaître d'ici un siècle, entraînant un « *effondrement catastrophique de tous les écosystèmes naturels* ». Les scientifiques n'hésitent pas à qualifier ce phénomène de sixième extinction de masse. Certes, notre planète a déjà connu cinq de ces crises biologiques majeures, mais cette sixième est la première depuis l'avènement de l'espèce humaine, la première dont l'Homme est la cause, et la première dont il détient aussi les solutions. Depuis sept ans, ces solutions, nous les défendons, avec vous.

CHANGER DE MODÈLE AGRICOLE. La cause principale de la disparition des pollinisateurs, c'est bien évidemment les pesticides. Nous nous battons donc pour une autre agriculture : durable, vertueuse, rémunératrice pour les paysans, respectueuse de la biodiversité, et saine pour tous. Elle est possible, à condition que les politiques publiques l'accompagnent au lieu de soutenir l'insoutenable modèle imposé par l'agrochimie.

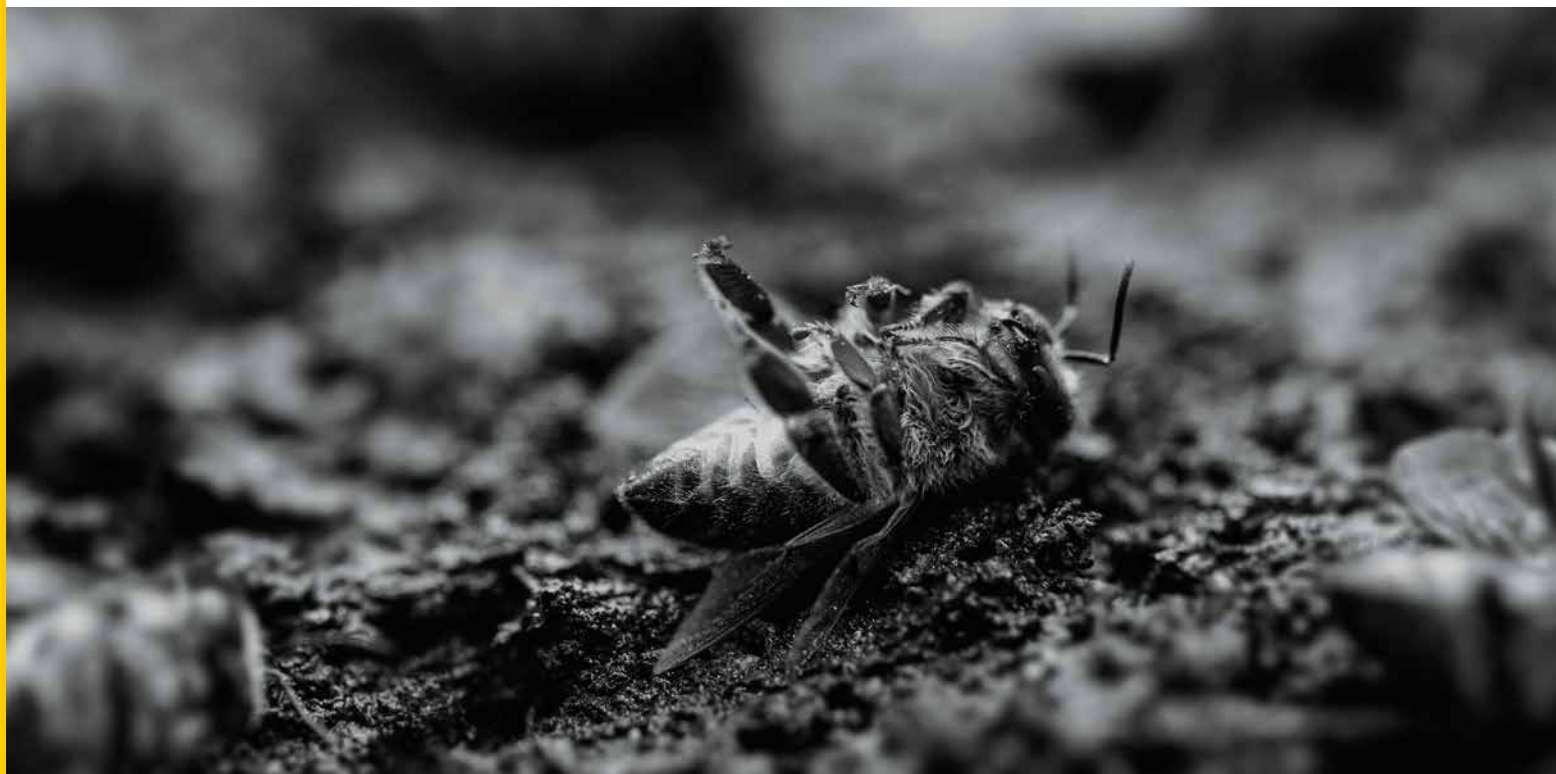
PROTÉGER LES POLLINISATEURS DANS LEUR ENVIRONNEMENT. Certains ont déjà disparu. D'autres s'éteindront, parfois avant même qu'on ne les ait identifiés. Chacun est pourtant indispensable à un type de fleur, à un paysage, à une région... Notre association s'engage aux quatre coins de la France pour les recenser, les faire connaître et les protéger, en restaurant l'environnement dont ils sont indissociables. À notre échelle et avec nos partenaires, nous re-semons les cultures traditionnelles qu'ils ont toujours connus en Cévennes, nous replantons dans une dizaine de fermes les haies qui n'auraient jamais dû disparaître de nos paysages.

Et tout cela grâce à vous puisque, vous le savez, notre association est strictement indépendante de tout pouvoir ou intérêt économique, et son action repose donc uniquement sur la générosité des citoyens.

UN GRAND, UN TRÈS GRAND MERCI.

Charles Valade
PRÉSIDENT DE POLLINIS

POLLINIS SE BAT POUR L'ADOPTION DE NOUVEAUX « TESTS ABEILLES »



Alors que les scientifiques alertent sur le déclin dramatique des pollinisateurs, l'utilisation de pesticides dévastateurs pour ces insectes se poursuit en Europe. De nouveaux « tests abeilles », élaborés par l'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) dès 2013, permettraient d'interdire les molécules les plus nocives, mais ils ne sont toujours pas adoptés. À l'heure où une nouvelle révision de ces tests est en cours, sur demande de l'agrochimie qui fait pression pour les rendre plus permissifs, POLLINIS redouble d'efforts pour contrer ces manœuvres des lobbys et dénoncer ce scandale européen.

POLLINIS continue de mobiliser citoyens et politiques pour exiger la mise en œuvre des nouveaux « tests abeilles », dont l'approbation est bloquée depuis six ans. Ces protocoles permettraient d'évaluer la toxicité réelle des pesticides lors de leur processus d'homologation, et d'éviter ainsi la mise sur le marché des substances les plus nocives pour les pollinisateurs. Il s'agit d'outils essentiels au niveau européen pour réussir à préserver ces insectes, victimes des pesticides tueurs d'abeilles déversés en quantités industrielles dans les champs et notre environnement.

En 2011, une refonte des tests en vigueur, datant de 2002, avait été commanditée par la Commission européenne à l'EFSA, l'autorité sanitaire européenne en charge de l'alimentation. L'EFSA a publié en 2013 ses nouvelles « lignes directrices » pour les pollinisateurs, établies par

un groupe des meilleurs scientifiques indépendants pour tenir compte des effets des nouvelles substances utilisées dans la fabrication des plus récents pesticides de synthèse. Ces tests permettent de prendre en compte un large spectre de risques, notamment la toxicité chronique, les effets sublétaux, l'impact sur les larves et d'autres effets sur les abeilles domestiques, mais également sur les abeilles sauvages et les bourdons qui n'étaient pas inclus dans l'évaluation jusque-là.

Mais six ans plus tard, les nouveaux « tests abeilles » ne sont toujours pas appliqués à l'échelle européenne. Leur adoption est bloquée dans les rouages de l'Union européenne au niveau du SCoPAFF, un comité technique réunissant les représentants de la Commission et des États membres de l'Union européenne et dont les délibérations sont tenues secrètes.

POLLINIS a eu accès à des documents révélant le lobbying intense que l'agrochimie a mené en coulisse pendant toutes ces années afin que les nouveaux protocoles ne soient pas approuvés par le SCoPAFF. De fait, leur mise en œuvre remettrait en cause la commercialisation d'une grande partie des produits vendus aujourd'hui en Europe par l'industrie.

Ce blocage s'éternisant, la Commission européenne a finalement proposé en juillet 2019 un « compromis », approuvé par le SCoPAFF : adopter uniquement les nouvelles lignes directrices de l'EFSA concernant les tests de toxicité aiguë, et ce uniquement sur les abeilles domestiques ; ce qui ne représentait aucune avancée puisque ces tests existent déjà dans le processus d'homologation actuel.

En octobre 2019, grâce à la mobilisation de POLLINIS et des ONG rassemblées avec elle dans la Bee Coalition le Parlement européen s'est opposé à cette manœuvre, demandant à la Commission européenne l'adoption immédiate de trois nouveaux tests cruciaux : l'évaluation de la toxicité chronique sur les abeilles et sur les larves d'abeilles et l'évaluation de la toxicité aiguë des pesticides sur les bourdons.

La Commission n'a pas donné suite à cette demande des eurodéputés, préférant poursuivre une autre stratégie dilatoire amorcée au printemps 2019 : elle a demandé à l'EFSA d'entreprendre une révision complète de ses nouvelles lignes directrices – bien que les autorités sanitaires européennes aient fait valoir qu'aucun élément scientifique ne justifiait un tel processus !

Cette révision inutile a donc été lancée, et ne devrait s'achever qu'en 2021. Le report de l'application des « tests abeilles » fait perdre un temps précieux face au déclin dramatique des pollinisateurs en Europe, et alors que les insectes, et la biodiversité ordinaire qui en dépend, sont victimes de taux d'extinction très inquiétants comme le confirment plusieurs études scientifiques récentes.

Ce temps de révision du document de l'EFSA est aussi critique pour l'avenir des « tests abeilles » puisqu'il permet aux firmes de l'agrochimie, membres du comité consultatif de l'EFSA, de faire pression pour modifier certains critères fondamentaux définis dans le document initial : augmenter le taux de mortalité considéré comme naturel, diminuer les objectifs de protections... Ces valeurs sont déterminantes puisqu'elles définissent à partir de quel niveau un produit est considéré comme dangereux.

POLLINIS poursuit donc son combat, au sein du comité des parties prenantes de l'EFSA, pour éviter que ces critères soit affaiblis et que la future réglementation ne protège toujours pas correctement les pollinisateurs. Les conséquences seraient alors dramatiques pour la biodiversité et la sécurité alimentaire des Européens.

NOS ACTIONS-CLÉS

6 FÉVRIER

Nicolas Laarman, délégué général de POLLINIS, publie dans *Le Monde* une tribune dénonçant l'ajournement de nouveaux tests sur les effets des pesticides.

15 MAI

POLLINIS publie un rapport sur l'obsolescence des procédures en cours pour l'homologation des pesticides et les conflits d'intérêt qui règnent au sein des instances de décision.

6 SEPTEMBRE 2019

POLLINIS est nommé membre partenaire au sein du comité consultatif de l'EFSA sur la révision des « tests abeilles » et y défend leur adoption complète et immédiate.

23 OCTOBRE

POLLINIS mobilise les eurodéputés. Ils rejettent la version de « tests abeilles » proposée par la Commission européenne et qui excluait des tests cruciaux.

LA MÉDIATRICE EUROPÉENNE DONNE RAISON À POLLINIS

Depuis septembre 2018, POLLINIS demande l'accès aux documents du SCoPAFF révélant quels pays européens s'opposent à l'adoption des « tests abeilles ». Notre ONG dénonce l'influence manifeste de l'industrie agrochimique dans ce blocage et considère que ces informations relèvent de l'intérêt public. Devant le refus de la Commission européenne de fournir ces documents, POLLINIS a saisi la médiatrice européenne. En mai 2019, celle-ci donne raison à POLLINIS, pointant la « mauvaise administration » dont fait preuve la Commission et lui enjoignant de transmettre les documents en question. La Commission refuse pourtant à nouveau de les fournir. Dans sa décision finale, en décembre 2019, la médiatrice réaffirme qu'au regard de « l'importance cruciale des abeilles pour l'environnement », la transmission des informations demandées par POLLINIS présente un « intérêt public supérieur ». Elle recommande à nouveau l'accès public aux documents demandés. Une décision forte, mais qui n'est malheureusement pas contraignante pour la Commission.



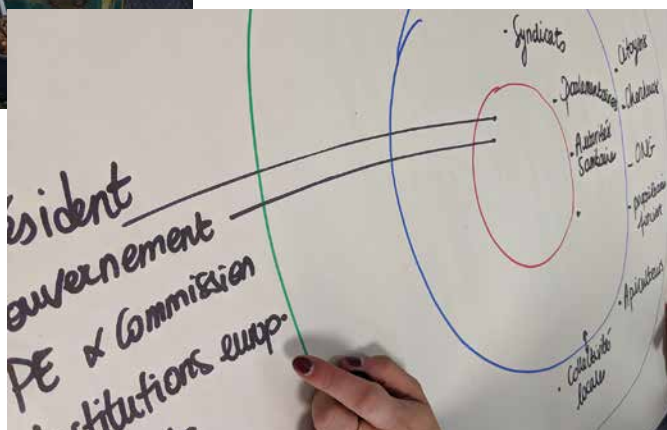
24 JANVIER

Dans la plaine céréalière de Germainville (Eure-et-Loir), l'équipe de POLLINIS prête main forte aux étudiants d'un lycée agricole pour le premier chantier de plantation de haies pour pollinisateurs financé par notre association.



22 MAI

Christian Bargain, président du Conservatoire de l'abeille noire de l'île de Groix, et Jeffery Pettis, spécialiste mondial des abeilles, donnent le coup d'envoi d'une étude scientifique lancée et financée par POLLINIS. Objectif : comprendre comment les abeilles locales de Groix parviennent à cohabiter avec le parasite Varroa qui décime tant de colonies partout dans le monde.



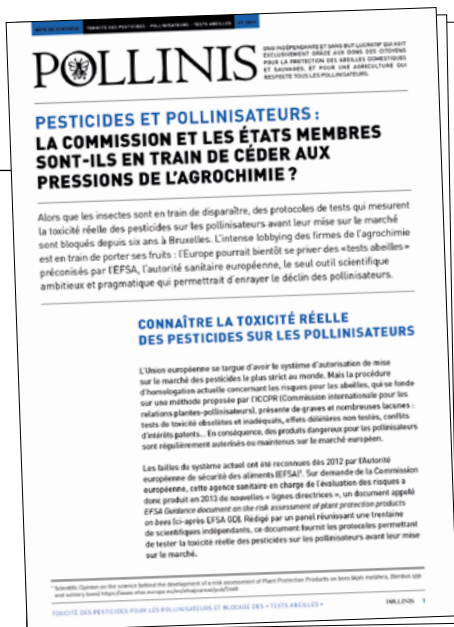
9 AVRIL

POLLINIS peaufine sa stratégie pour mener ses combats le plus efficacement possible, au cœur des institutions européennes.



11 JUIN

Le Conseil d'administration de POLLINIS se réunit pour valider les comptes et le rapport d'activité 2018 de l'association.



12 JUILLET

Dans une note de synthèse, fruit d'une vaste enquête menée par son pôle Pesticides, POLLINIS révèle l'intense lobbying mené par les firmes de l'agrochimie au sein-même des institutions européennes pour bloquer les « tests abeilles » et continuer à vendre leurs produits toxiques.

26 SEPTEMBRE

Nicolas Laarman, délégué général de POLLINIS, en plein atelier de travail aux Assises nationales des pollinisateurs, à Lyon. Objectif : imaginer des propositions concrètes pour la sauvegarde des pollinisateurs dans un milieu naturel préservé.



12 OCTOBRE

Hacène Hebbar, responsable des projets de POLLINIS, présente l'association lors de la Fête de l'abeille noire, événement annuel coorganisé par l'association.



TOUT AU LONG DE L'ANNÉE

Les sympathisants de POLLINIS adressent à l'association des courriers, Post-it et autres messages d'encouragements ou de remerciements. Ils sont précieusement épinglés sur un grand tableau – toujours trop petit – dans l'entrée de nos bureaux. Ces marques d'attention font chaud au cœur et décuplent notre motivation pour attaquer la puissance des forces adverses !



75 % des plantes cultivées dans
le monde dépendent au moins
en partie de la pollinisation (IPBES).



5

CONSERVATOIRES

d'abeilles noires
soutenus pour multiplier
les colonies d'abeilles
locales

2 ANNÉES

de recherche lancées
pour comprendre
la santé des abeilles
de l'île de Groix

88

**NOUVELLES
PUBLICATIONS**

sur notre site
Internet

380 000 SIGNATURES

pour un moratoire sur les fongicides SDHI

22 342

DONATEURS

+ DE 173 000 VUES, 7 155 PARTAGES

pour notre vidéo-interview avec les chercheurs
lanceurs d'alerte sur les SDHI

**2 ÉTUDES
SCIENTIFIQUES**

avec l'Inserm
et l'Université
de Bologne pour
évaluer la toxicité
réelle des pesticides
SDHI

43

**ASSOCIATIONS,
GROUPEMENTS
D'APICULTEURS
ET CHERCHEURS**

réunis au sein
de la coalition
Save Local Bees

11

**PREMIERS
PROJETS DE
PLANTATIONS
DE HAIES**

pour pollinisateurs
lancés à travers
la France

533 EURODÉPUTÉS

mobilisés contre le projet de la Commission de reporter
sine die les « tests abeilles »

1. QUI SOMMES-NOUS ?

Experts en plaidoyer, en droit, en agronomie...
L'équipe de POLLINIS déploie ses nombreuses
compétences au service de la sauvegarde
des pollinisateurs.



UNE ÉQUIPE MOBILISÉE

Fin 2019, POLLINIS employait treize permanents pour mener à bien ses missions. L'association fait aussi régulièrement appel à des compétences extérieures pour répondre aux besoins spécifiques auxquels ne peut répondre sa petite équipe : ingénieurs, scientifiques et experts, chargés de projets, juristes et avocats, informaticiens, webmasters, photographes, vidéastes, graphistes...

Notre délégué général **Nicolas Laarman**, notre directeur administratif et financier et chef de projets **Hacène Hebbar**, notre directrice du plaidoyer **Julie Pêcheur** et notre directrice de campagnes **Benedicte Reitzel-Nielsen** assurent la coordination des actions de l'association. Ingénieure agronome, **Lorine Azoulai** a finalisé ses travaux de recherche sur les alternatives à l'agriculture conventionnelle et sur les infrastructures écologiques favorables aux pollinisateurs.

Fiona Ehrhardt a pris le relèvement de **Clémentine Bonvarlet** au sein du pôle Pesticides. Docteure en sciences du sol, elle est désormais chargée de recherche et plaidoyer Agriculture et Pesticides. Elle épaulé ainsi **Barbara Berardi-Tadié**, docteure en anthropologie sociale et ethnologie, qui conduit l'action de l'association dans ce domaine.

Joann Sy, titulaire d'un doctorat en santé publique, développe le réseau scientifique de POLLINIS et monté des projets de recherche autour des abeilles locales.

Marion Laperrière, juriste en droit européen spécialisée en droit animal et titulaire du Certificat d'aptitude à la profession d'avocat du barreau de Paris, apporte son expertise à nos actions juridiques pour la protection des conservatoires d'abeilles locales et pour l'accès à l'information.

Margaux Beaudier, diplômée d'un master d'études européennes et internationales, prend en charge la gestion administrative, les ressources humaines et les relations avec les donateurs et sympathisants de POLLINIS.

Célia Mercier, journaliste et chargée de projets éditoriaux, met en mots les nombreuses actions du pôle Pesticides.

EN 2019, L'ÉQUIPE S'EST RENFORCÉE AVEC L'ARRIVÉE DE :

- **Valérie Devillaine**. Journaliste scientifique, elle est responsable des projets éditoriaux de l'association.
- **Pia Desoutter**. Graphiste, elle réalise la communication visuelle de l'association, notamment sur Internet, et met en pages et illustre la plupart de nos documents.
- **Vanessa Mermet**. Diplômée en sciences politiques et consultante pour le secteur associatif, elle assure la rédaction et la mise en œuvre des campagnes de POLLINIS.

CETTE ANNÉE ENCORE, L'ASSOCIATION A ÉGALEMENT BÉNÉFICIÉ DE LA PRÉSENCE DE PLUSIEURS STAGIAIRES

- **Clara Henry**, étudiante en master de politique publique environnementale, a intégré l'équipe en mars 2019 pour un stage au sein du pôle Abeilles.
- **Léa Guérin** a pris son relais en septembre. Titulaire d'un master en droit international et européen, elle a pu se familiariser avec les démarches de plaidoyer d'une ONG environnementale.
- **Delphine Node**, étudiante à AgroParisTech, a exercé ses compétences en agronomie au service de nos projets de plantations de haies favorables aux pollinisateurs.
- **Lucia Posteraro**, en licence à l'université de Glasgow et en sciences politique, a réalisé des recherches sur l'impact des pesticides sur la santé des pollinisateurs, en appui des actions de contre-lobbying de POLLINIS au niveau européen.
- **Virginia Achenza**, étudiante en master d'affaires européennes à Sorbonne Université, a, elle aussi, réalisé des recherches pour le pôle Pesticides. Elle a ainsi pu rédiger un essai sur le rôle de l'expertise scientifique dans le processus décisionnel de l'Union européenne.
- **Bertille Folliot**, titulaire d'un master de droit international public et souhaitant faire carrière dans le contre-lobbying, a fait ses armes au sein du pôle Pesticides.
- **Amel Batita** a passé un an chez POLLINIS dans le cadre de sa formation de graphiste en alternance.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Aux termes de l'article 9 de nos statuts, le conseil d'administration « est investi des pouvoirs les plus étendus pour prendre toute décision engageant l'association et autoriser tous les actes nécessaires à son fonctionnement. Il arrête le budget et les comptes annuels de l'association. Il contrôle la gestion des membres du bureau qui lui rendent compte de leurs actes. » Au 31 décembre 2019, le conseil d'administration était composé de : Charles Valade, président ; Aurélia Ainscough, secrétaire générale ; Clément Remy, trésorier ; Jean-François Saada et William Chiflet.

STOPPER L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS

Les pollinisateurs sont en train de disparaître en silence. Moins charismatiques que les éléphants d'Afrique ou l'ours polaire, ces insectes de la biodiversité ordinaire (avec les vers de terre, les oiseaux, les petits mammifères de nos campagnes...) sont pourtant des maillons essentiels de nos écosystèmes. Leur déclin menace à court terme les équilibres fondamentaux de la nature et notre sécurité alimentaire. La principale cause de leur hécatombe est notre modèle agricole fondé sur les pesticides et la destruction des paysages qui constituent leur habitat et leurs ressources alimentaires.

Pour enrayer cette hécatombe, POLLINIS se bat pour

- 1. CHANGER D'URGENCE NOTRE MODÈLE AGRICOLE**
- 2. PROTÉGER LES POLLINISATEURS DANS UN ENVIRONNEMENT SAIN ET RESTAURÉ**

L'association se fixe donc pour objectifs de :

- faire interdire tous les pesticides délétères pour les pollinisateurs,
- promouvoir des modèles agricoles pérennes, pour la biodiversité comme pour les agriculteurs,
- restaurer des paysages agricoles pour qu'ils offrent un habitat sain et une nourriture abondante et variée aux pollinisateurs,
- défendre les variétés locales d'abeilles mellifères, dans l'environnement naturel qui est le leur, partout en Europe,
- étudier, faire connaître et protéger la grande variété des abeilles sauvages et autres insectes pollinisateurs essentiels.



NOS MODES D'ACTION

COMPRENDRE

« On ne protège bien que ce qu'on connaît bien ». POLLINIS soutient la recherche scientifique sur les pollinisateurs et sur les dangers auxquels ils font face. Notre association fait appel aux meilleurs chercheurs pour mener des travaux de terrain destinés à mieux connaître les pollinisateurs, leurs forces et leurs fragilités, leurs multiples espèces, leurs populations et leur répartition – ou leur absence – sur le territoire français. Elle permet aussi à des laboratoires académiques de renom de mener les études indépendantes indispensables pour mesurer et documenter les effets réels des pesticides sur les pollinisateurs et le vivant.

Le 7 novembre 2019, le chercheur Pierre Rustin et son équipe publient dans la revue scientifique *PLoS One* les résultats d'une étude en partie financée par POLLINIS. Elle démontre que huit fongicides SDHI sont délétères pour des cellules humaines, d'abeilles et de vers de terre.



NOS MODES D'ACTION

PROTÉGER

POLLINIS intervient sur le terrain pour sauvegarder et restaurer des milieux favorables aux pollinisateurs. L'association soutient le travail des conservatoires d'abeilles locales et finance la multiplication des colonies d'abeilles adaptées aux ressources florales et à la situation géoclimatique locale, dans des conditions aussi respectueuses que possible de leur mode de vie naturel. Grâce à l'aide de ses sympathisants, POLLINIS contribue également à la reconstruction de paysages agro-écologiques, en favorisant la culture de variétés végétales locales et anciennes, et en plantant des réseaux de haies qui fournissent « le gîte et le couvert » aux pollinisateurs.



Dans les Cévennes, POLLINIS contribue à la plantation d'arbres fruitiers de variétés locales et anciennes et de cultures de sarrasin, favorables aux pollinisateurs.

INFORMER ET MOBILISER



À travers ses campagnes de mobilisation, ses newsletters thématiques, ses bulletins de liaison trimestriels, son site Internet, ses infos et alertes sur les réseaux sociaux, et son travail auprès des médias, POLLINIS œuvre à faire connaître par tous les moyens et au plus grand nombre la variété et l'importance vitale des pollinisateurs et de la biodiversité, les menaces auxquelles ils font face, et les actions que nous devons impérativement mener ensemble pour arriver à les protéger et à enrayer l'extinction.

LUTTER

POLLINIS se bat pour faire interdire les pesticides tueurs d'abeilles en France et en Europe ; pour réformer le système d'homologation des pesticides afin que les substances dangereuses pour les pollinisateurs et l'environnement ne soient plus mises en circulation dans les pays européens ; et pour forcer au plus vite l'indispensable transition agro-écologique qui permettra aux agriculteurs de se passer de pesticides et d'engrais de synthèse et de retrouver enfin santé, autonomie et considération pour leur indispensable et généreux travail.

CHAQUE CITOYEN QUI SOUTIENT POLLINIS...

...nous donne la légitimité de frapper à la porte des responsables politiques et de faire contrepoids à l'agrochimie et autres lobbys de l'agro-industrie, à l'échelon français et européen. Les compétences, l'expertise de notre équipe et la rigueur de notre travail nous permettent de peser dans la balance. La pertinence de nos positions est désormais reconnue et nous permet de siéger dans des groupes de travail pour interpeller les décideurs jusqu'au plus haut niveau des institutions.

NOS VALEURS

LES CITOYENS AU CŒUR DU DÉBAT

POLLINIS estime que les citoyens sont concernés en premier lieu par la préservation des pollinisateurs et par les problématiques qui traversent l'agriculture : ce sont bien eux qui financent indirectement les aides dont bénéficie l'agriculture, ce sont eux qui se nourrissent des aliments produits et qui vivent au milieu des paysages façonnés par les agriculteurs. C'est en leur nom, enfin, que les décideurs orientent la recherche publique et établissent les politiques destinées à soutenir aujourd'hui notre modèle agroalimentaire.

En portant les revendications des citoyens sous forme de pétitions auprès des élus et des institutions, POLLINIS les replace au centre des débats. En retour, c'est le soutien massif des citoyens qui confère à POLLINIS sa légitimité dans l'arène politique. À Paris et à Bruxelles, l'association propose des réformes pragmatiques et intervient au cœur des processus législatifs pour faire prévaloir l'intérêt public et ne pas laisser le champ du politique aux seuls intérêts privés des lobbys, des grandes entreprises et des syndicats professionnels.



POLLINIS estime que les citoyens sont tous concernés par les politiques agricoles et environnementales. L'association porte leur parole au plus haut niveau.

UNE INDÉPENDANCE ABSOLUE

POLLINIS est l'une des rares associations à n'accepter aucun financement de la part d'entreprises, de l'État, d'institutions européennes ou nationales, de partis politiques, de syndicats ou d'organisations professionnelles. Et elle n'est engagée dans aucune activité commerciale. Nous dépendons donc entièrement des particuliers qui nous soutiennent.

Ce sont eux, à 100 %, qui nous permettent de mener à bien nos campagnes en faveur des abeilles et d'une agriculture respectueuse des pollinisateurs. POLLINIS jouit ainsi d'une liberté d'action et de parole totale vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique. Son modèle garantit qu'elle représente uniquement les intérêts des citoyens qui la soutiennent devant les responsables politiques.

UNE TRANSPARENCE TOTALE

Afin d'assurer à ses donateurs et sympathisants que l'action de l'association est en parfait accord avec ses intentions déclarées, POLLINIS s'est engagée dans une démarche de qualification avec Don en Confiance, référence majeure en matière de déontologie et de probité dans le monde associatif. Au terme de 18 mois d'audit, POLLINIS a obtenu le label Don en Confiance en décembre 2018, confirmant que l'association respecte

strictement les quatre principes cardinaux du label : « respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement ». Le label est délivré pour trois ans, pendant lesquels un contrôle continu du respect de ces exigences est assuré par Don en confiance pour permettre à chaque donateur de savoir comment est dépensé son argent et d'être assuré que POLLINIS continue de fonctionner en toute transparence.

NOS PARTENAIRES

Afin de faire avancer ses combats, POLLINIS noue des partenariats stratégiques, forme des coalitions, et collabore avec des experts, sur le terrain et dans les laboratoires.

POUR FAIRE RETIRER TOUS LES PESTICIDES TUEURS D'ABEILLES DU MARCHÉ, ET TESTER RÉELLEMENT L'EFFET DES PESTICIDES SUR LES POLLINISATEURS ET NOTRE ENVIRONNEMENT, POLLINIS EST MEMBRE...

- de **BugLife**, un réseau britannique constitué d'une trentaine d'organisations qui œuvre pour la protection de tous les invertébrés et de leur environnement,
- de la **Bee Coalition**, qui réunit plus de 80 ONG en Europe (dont Greenpeace, Pesticide Action Network, BeeLife...).

Au sein de ces deux organisations, POLLINIS agit de façon plus efficace au niveau des institutions européennes pour réformer le système d'homologation des pesticides.

- du collectif **Nous voulons de coquelicots**, un mouvement populaire né fin 2018, pour l'interdiction de tous les pesticides en France.
- **DEPUIS 2019**, du **Comité consultatif de l'Efsa**, l'autorité européenne de sécurité des aliments qui éclaire les décisions politiques liées aux pesticides. Dans le cadre de la révision des « tests abeilles » lancée en 2019, notre association y défend ces protocoles qui permettraient d'évaluer la toxicité réelle des pesticides sur les pollinisateurs, alors que l'agrochimie tente de les affaiblir par tous les moyens.

POUR PRÉSERVER LES ABEILLES LOCALES, POLLINIS EST CO-FONDATRICE...

- de la **FEdCAN, Fédération européenne des conservatoires de l'abeille noire**. Cette association regroupant une dizaine de conservatoires s'efforce à protéger les écotypes locaux de l'abeille endémique de nos contrées, en élevant des colonies de ces pollinisateurs particulièrement adaptés à leur environnement.
- **DEPUIS 2019**, de la **coalition SaveLocalBees**, pour demander la protection de toutes les variétés locales d'abeilles, sur l'ensemble du continent européen et dans chaque État membre.

POUR QUE LES INFORMATIONS SUR LA SANTÉ DES CITOYENS ET LEUR ENVIRONNEMENT NE SOIENT PAS CONSIDÉRÉES COMME « SECRETS D'AFFAIRES », POLLINIS A ÉTÉ L'UN DES MOTEURS...

- du collectif **Stop Secret d'affaires**, qui réunit une cinquantaine d'ONG, syndicats, organes de presse, sociétés de journalistes et rédacteurs, et se bat pour que la loi Secret des affaires n'entrave pas la liberté d'investigation et l'accès à l'information des citoyens.

POUR DÉFENDRE AU PLUS HAUT NIVEAU LA PROTECTION DES POLLINISATEURS DANS LEUR ENVIRONNEMENT, POLLINIS A INTÉGRÉ...

- **EN 2019**, l'**UICN, Union internationale pour la conservation de la nature**, une des plus puissantes organisations en faveur de la protection de la nature, forte de 1 300 membres et d'un réseau de 15 000 experts.

Grâce à l'aide de ses membres, POLLINIS finance aussi des projets de terrain et des programmes recherche menés par les meilleurs experts dans leur domaine.

POUR MIEUX CONNAÎTRE LES POPULATIONS D'ABEILLES SAUVAGES ET LEUR RÉPARTITION EN FRANCE, POLLINIS SOUTIENT...

- la **Bergerie nationale** et l'**Inra (Institut national de la recherche agronomique)** dans le cadre du programme de recherche Apiformes, financé en grande partie par POLLINIS depuis 2014. Objectif : l'éducation et la sensibilisation des futurs agriculteurs, étudiants d'une **vingtaine de lycées agricoles** à travers la France, au rôle crucial de ces pollinisateurs méconnus pour la pollinisation, la qualité et la quantité de leurs futures productions agricoles.

NOS PARTENAIRES

POUR ÉVALUER LA TOXICITÉ DES FONGICIDES SDHI SUR LE VIVANT ET MESURER LES EFFETS COCKTAILS DES PESTICIDES SUR LES ABEILLES SOLITAIRES, POLLINIS FINANCE...

- des chercheurs de l'équipe "Physiopathologie et thérapie des maladies mitochondriales" de l'**Inserm** (Institut national de la santé et de la recherche médicale) pour qu'ils testent les effets de huit molécules de la famille des SDHI sur la chaîne respiratoire de quatre organismes (humains, vers de terre, abeilles et champignons) ;
- l'**Université de Bologne** en Italie, pour que l'équipe du Dr Fabio Sgolastra évalue les effets synergiques du mélange d'un insecticide et d'un fongicide sur le développement des larves d'une abeille solitaire.

POUR FAVORISER LA TRANSITION VERS UN MODÈLE AGRICOLE RESPECTUEUX DE LA BIODIVERSITÉ, POLLINIS COLLABORE AVEC...

- l'**Agrooft** et l'**Afac-Pays-de-la-Loire**, spécialistes de l'agroforesterie, pour mener des chantiers de plantation de haies et restaurer l'habitat, les sites de nidification et les ressources alimentaires des insectes pollinisateurs ;
- l'**Arbre aux abeilles**, une association qui reconstruit dans les Cévennes un paysage et un modèle agricole favorables aux abeilles noires, aux pollinisateurs sauvages et aux femmes et aux hommes qui s'en occupent et en dépendent pour vivre ;

- des étudiants de **Montpellier Sup'Agro** pour étudier les fermes qui expérimentent des alternatives à l'agriculture conventionnelle, et identifier les freins à lever et les leviers à actionner pour construire les systèmes agricoles de demain.

POUR PROTÉGER LES ABEILLES LOCALES, POLLINIS SOUTIENT FINANCIÈREMENT...

- les actions des **conservatoires d'abeilles noires en France** : le **CETA de Savoie à Saint-Martin-de-Belleville** et dans le **Parc national de la Vanoise**, le **CETA de l'Orne**, et les **conservatoires de l'Île-de-France, des Cévennes et des Combrailles** (Auvergne), pour repeupler leurs territoires en abeilles locales grâce à l'élevage de reines ;
- **DEPUIS 2019**, des recherches de **Jeffery Pettis**, un des plus grands spécialistes de la santé des abeilles, qui étudie les qualités des abeilles de l'île de Groix (Morbihan) qui semblent s'accommoder d'un parasite, *Varroa destructor*, qui décime les ruches partout dans le monde.

POUR RÉDUIRE LA PRESSION QUE LES FRELONS ASIATIQUES EXERCENT SUR LES RUCHERS ET LES POPULATIONS D'ABEILLES, POLLINIS COLLABORE AUSSI AVEC...

- le **Museum national d'histoire naturelle (MNHN)** pour localiser et recenser le mieux possible les nids de frelons asiatiques.



Plus de 40 % des pollinisateurs invertébrés sont menacés d'extinction, en particulier les abeilles et les papillons (IPBES, 2016).



+ 1 MILLION DE SIGNATURES

à travers l'Europe pour
l'interdiction des pesticides
néonicotinoïdes « tueurs d'abeilles »



INDÉPENDANCE ABSOLUE

vis-à-vis de tous les pouvoirs
économiques et politiques



CONFORMITÉ ET TRANSPARENCE

tous nos bilans comptables sont disponibles
sur notre site Internet et certifiés par
un commissaire aux comptes



18 CAMPAGNES MILITANTES PAR AN

pour informer
les citoyens et agir
pour la protection
des pollinisateurs

ASSOCIATION LOI 1901

indépendante et à but
non lucratif



+ 1,2 MILLION DE SYMPATHISANTS À TRAVERS L'EUROPE



LABEL

Don en confiance qui garantit
transparence, recherche
d'efficacité, respect des
donateurs, probité et
désintéressement

2012

CRÉATION DE L'ASSOCIATION

par des citoyens
engagés
et bénévoles



NOTRE SYMBOLE

une abeille sauvage,
pollinisateur complexe
et méconnu, essentiel
à l'agriculture et victime
directe du système
agro-industriel actuel

100%

DES RESSOURCES DE L'ASSOCIATION

proviennent
des dons de citoyens.

2. NOS ACTIONS

Près de 80 % de la biomasse
des insectes ailés a disparu
des zones protégées d'Allemagne
en moins de trente ans (*Plos One*, 2017).



Le modèle agricole conventionnel est malheureusement largement fondé sur le « tout pesticide », alors que nombre de ces substances ont fait la preuve de dégâts innombrables pour l'environnement, et en particulier pour la santé des pollinisateurs pourtant indispensables à nos cultures.

En 2019, POLLINIS a redoublé d'efforts pour faire interdire les pesticides les plus délétères en Europe et à l'échelle nationale. L'association a notamment sollicité des scientifiques de renom pour faire la preuve de leur toxicité, et par là-même de l'obsolescence et l'insuffisance des tests d'homologation actuellement en vigueur. Elle a aussi actionné plusieurs leviers médiatiques et institutionnels afin d'obtenir les décisions politiques nécessaires à la protection, réelle et urgente, des pollinisateurs.

POUR QUE LA TOXICITÉ DES PESTICIDES POUR LES POLLINISATEURS SOIT RÉELLEMENT ÉVALUÉE, NOUS AVONS...

→ LUTTE POUR IMPOSER LES « TESTS ABEILLES » BLOQUÉS PAR LES LOBBYS

Depuis 2013, des protocoles scientifiques sont disponibles pour évaluer enfin correctement les effets réels des pesticides sur les pollinisateurs. Mais bloqués à Bruxelles par les lobbys de l'agrochimie et les représentants des ministères de l'agriculture d'une majorité de pays européens, ils ne sont toujours pas appliqués. Dans une tribune publiée le 6 février dans le journal *Le Monde*, le délégué général de POLLINIS, a dénoncé ce scandale et demandé au gouvernement français et aux institutions européennes de prendre leurs responsabilités et de réformer sans plus attendre le système d'homologation des pesticides, en France et en Europe. La tribune concluait ainsi : « *cinq années ont été perdues, et des produits toxiques dévastateurs pour les butineurs continuent à être vendus sans être correctement testés. Il est temps d'arrêter le massacre.* »

En juillet 2019, dans une note de synthèse, POLLINIS a révélé aussi, exemples à l'appui, l'intense lobbying de l'agrochimie pour empêcher la mise en œuvre de ces « tests abeilles ». POLLINIS y met en lumière les manœuvres de l'industrie, en s'appuyant sur des documents rédigés par les représentants des firmes. Entre 2016 et 2019 par exemple, l'European Crop Protection Association (ECPA), le lobby européen des firmes agrochimiques, a adressé plus d'une dizaine d'argumentaires à la Commission européenne et aux représentants des États membres pour dénigrer les « tests abeilles » : la méthodologie de l'EFSA, autorité européenne de sécurité des aliments, qui fournit des avis scientifiques sur l'homologation des pesticides, serait « *contre-productive* », les objectifs de protection « *trop protecteurs* », les nouveaux tests conduiraient à interdire la plupart des pesticides aujourd'hui vendus en quantités industrielles à travers toute l'Europe...

Alors que les pollinisateurs et les insectes disparaissent à un rythme catastrophique qui menace nos écosystèmes, les industriels s'acharnent en coulisse à mener une lutte d'influence féroce pour continuer à vendre leurs produits, quelles qu'en soient les conséquences.



Tout au long de l'année, POLLINIS a mobilisé les citoyens européens sur les réseaux sociaux pour qu'ils soutiennent l'adoption immédiate des « tests abeilles ».

POUR QUE LA TOXICITÉ DES PESTICIDES POUR LES POLLINISATEURS SOIT RÉELLEMENT ÉVALUÉE, NOUS AVONS...

→ OBTENU LE SOUTIEN DE LA MÉDIATRICE EUROPÉENNE

En septembre 2018, POLLINIS a formulé une première demande officielle d'accès aux documents pour savoir enfin quels pays continuent de bloquer l'adoption des « tests abeilles » en Europe. Les décisions sur ce sujet vital pour les citoyens sont prises à huis clos, au sein du SCoPAFF, un comité technique réunissant la Commission et les représentants des ministères de l'agriculture européens, sans que les citoyens puissent savoir ce qui a été dit et décidé. Fin 2018, devant le refus de la Commission de lui communiquer ses archives, POLLINIS a saisi la médiatrice européenne, qui lui a donné raison en mai 2019, épinglant la « mauvaise administration » de la Commission et lui enjoignant de transmettre ces documents à POLLINIS. Après avoir demandé deux prolongations, la Commission refusait pourtant à nouveau de dévoiler ces documents.

Dans sa décision finale, le 4 décembre 2019, la médiatrice réaffirmait qu'au regard de « l'importance cruciale des abeilles pour l'environnement », la transmission des informations demandées par POLLINIS présentait un « intérêt public supérieur ». Elle considérait une fois encore que la Commission faisait preuve de « mauvaise administration » et recommandait l'accès public aux documents demandés. POLLINIS entend donc poursuivre ses démarches en 2020 pour que la lumière soit enfin faite sur ce dossier.

→ MOBILISÉ AVEC SUCCÈS LES DÉPUTÉS EUROPÉENS

Alertés par POLLINIS et plusieurs ONG réunies au sein de la Bee Coalition, les eurodéputés ont choisi de rejeter à la majorité absolue une version édulcorée des « tests abeilles », lors d'une séance plénière au Parlement européen le 23 octobre 2019. Ce projet de règlement de la Commission européenne avait été voté par le SCoPAFF en juillet 2019. Le document prévoyait de reporter de plusieurs années l'adoption de tests cruciaux permettant d'évaluer la toxicité réelle des pesticides sur les abeilles (tests de toxicité chronique, effets sublétaux, impact sur les larves, évaluation sur les bourdons et abeilles sauvages)... La résolution du Parlement européen votée en réponse affirme qu'il est « *totalelement inacceptable que les États membres s'opposent à la mise en œuvre complète des orientations de l'EFSA de 2013* ». Elle dénonce le projet de règlement de la Commission qui ne correspond pas « *aux évolutions les plus récentes des connaissances scientifiques et techniques* », et qui remet en cause l'objectif « *d'assurer un niveau élevé de protection de la santé animale et de l'environnement* ». Le Parlement a également demandé à la Commission de présenter « *une nouvelle législation fondée sur les dernières connaissances scientifiques et techniques* ».

→ PARTICIPÉ EN TANT QUE PARTIE PRENANTE AU COMITÉ CONSULTATIF DE L'EFSA SUR LES « TESTS ABEILLES »

Au mois d'août 2019, POLLINIS a été sélectionnée par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) pour faire partie du comité consultatif mis en place dans le cadre de la révision des « tests abeilles ». Après six ans de blocage de ces protocoles, leur révision complète a été décidée par la Commission européenne le 17 juillet 2019. Ce processus dilatoire, mené contre l'avis de l'EFSA et sans aucune justification scientifique, va durer deux ans. Le comité consultatif, invité à proposer à intervalles réguliers des commentaires et recommandations sur cette révision, comprend trois ONG, dont POLLINIS, et cinq représentants de l'agro-industrie et de l'agrochimie. Les experts des firmes, surreprésentés dans ce groupe de travail, pèsent de tout leur poids pour tenter d'affaiblir le document. POLLINIS est donc engagée dans un bras de fer crucial pour défendre l'intégralité des « tests abeilles » et les objectifs de protection des pollinisateurs. En septembre, POLLINIS a envoyé une première série de commentaires scientifiques à l'EFSA, soulignant la pertinence des « tests abeilles » et l'urgence de leur adoption.

The screenshot shows the website of the European Ombudsman. The header includes the logo and navigation links. The main content area displays a decision titled "Decision in case 2142/2018/EWM on the European Commission's refusal to grant access to Member State positions on a guidance document concerning the risk assessment of pesticides on bees". It details the complaint, the investigation, and the final decision recommending the Commission to provide the requested documents.

POUR FAIRE INTERDIRE LES PESTICIDES TUEURS D'ABEILLES, NOUS AVONS...

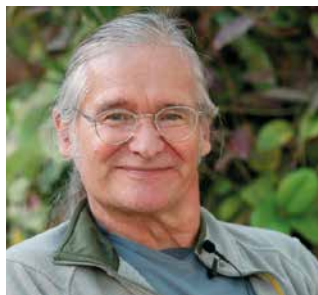
→ RELAYÉ L'ALERTE DES CHERCHEURS (INSERM, INRA ET CNRS) CONCERNANT LES FONGICIDES SDHI

Lancée à l'automne 2018, la pétition de POLLINIS, adressée à la Commission et aux États membres de l'Union européenne demandant un retrait immédiat des pesticides SDHI, a dépassé les 380 000 signatures fin 2019. Notre campagne d'information sur les risques posés par ces fongicides, lancée à la même période, s'est poursuivie en 2019, avec notamment la diffusion sur les réseaux sociaux d'une interview vidéo de Paule Bénit et de Pierre Rustin, chercheurs spécialistes de la chaîne respiratoire à laquelle s'attaque les SDHI. Elle comptabilise aujourd'hui 176 000 vues. Ces scientifiques lanceurs d'alerte y dénoncent les risques potentiels que font peser les fongicides SDHI pour la santé et la biodiversité. Ils déplorent également l'obsolescence du processus d'homologation des pesticides, dont les tests ne sont pas appropriés pour évaluer la toxicité des SDHI, des molécules au mode d'action bien particulier, qui inhibent la respiration cellulaire.

→ PARTICIPÉ AU FINANCEMENT DE DEUX ÉTUDES INDÉPENDANTES SUR LA TOXICITÉ RÉELLE DES SDHI

Grâce au soutien de ses sympathisants, POLLINIS a participé au financement des études scientifiques indépendantes afin de mesurer précisément l'impact des fongicides SDHI sur les pollinisateurs et la biodiversité. Une première convention a été signée avec une université italienne qui mène actuellement des études pour mesurer l'impact des pesticides, notamment les « effets cocktail », sur les abeilles sauvages. Les résultats de cette étude devraient être publiés à l'automne 2020.

Une autre convention a été signée en France avec l'Inserm, l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, pour financer des études en laboratoire portant sur l'action de huit molécules de la famille des SDHI. Les résultats ont été publiés dans la revue *Plos One* le 7 novembre 2019. Ces travaux ont mis en évidence que ces huit molécules « ne se contentent pas d'inhiber l'activité de la SDH des champignons, mais sont aussi capables de bloquer celle du ver de terre, de l'abeille et de cellules humaines, dans des proportions variables ». Cette étude démontre également que les conditions des tests réglementaires actuels de toxicité masquent le « stress oxydatif » induit par les SDHI dans les cellules humaines, et qui mène à leur mort. Alors que l'autorité sanitaire française (Anses) concluait en janvier 2019 à l'absence d'éléments pour une alerte sanitaire au sujet des SDHI, elle rendra un nouvel avis en 2020, prenant en compte cette étude et menant à des conclusions beaucoup plus alarmistes pour l'environnement et la santé humaine.



Pierre Rustin et son équipe sont des références mondiales dans l'étude de la succinate déshydrogénase (SDH) et des maladies mitochondriales liées à son dysfonctionnement. POLLINIS soutient leurs travaux de recherche et relaie leur appel à appliquer le principe de précaution et à retirer immédiatement du marché les SDHI, des fongicides largement répandus dans nos champs et qui s'attaquent à la SDH.

→ DÉPOSÉ UNE PÉTITION AU PARLEMENT EUROPÉEN AVEC LES CHERCHEURS DE L'INSERM

POLLINIS s'est associée à Pierre Rustin et Paule Bénit, chercheurs de l'Inserm et du CNRS, pour déposer une pétition au Parlement européen en juin 2019. Cette pétition commune, qui demande une réévaluation d'urgence des SDHI et l'application du principe de précaution, a été validée par le Bureau des pétitions de la Commission du Parlement le 8 novembre 2019, et mise en ligne. Malgré un résumé erroné rédigé par les services de ce Bureau, la pétition a déjà reçu plus de 1 370 soutiens de sympathisants de POLLINIS. Ce chiffre, qui peut sembler modeste, est pourtant très important tant la démarche pour signer une telle pétition est complexe. D'ailleurs ces 1 370 signatures placent notre pétition parmi les dix plus populaires actuellement sur le site. Ces soutiens permettront d'attirer l'attention des parlementaires de la Commission des pétitions qui seront amenés en 2020 à décider de la soumettre ou non au vote de l'ensemble des députés européens en séance plénière.

→ VEILLÉ À CE QUE LES « NÉONICS CACHÉS » SOIENT INTERDITS EN FRANCE

POLLINIS a mené campagne afin que ses sympathisants s'expriment dans le cadre de la consultation publique concernant un projet de décret français sur les pesticides présentant des modes d'actions identiques à ceux des néonicotinoïdes. Cette consultation s'est achevée le 4 octobre 2019 et notre campagne a conduit à l'enregistrement de plus de 10 000 commentaires pour que le projet de décret, listant les substances actives présentes dans les produits phytopharmaceutiques et présentant des modes d'actions identiques à ceux de la famille des néonicotinoïdes, entre en vigueur dans sa forme actuelle. POLLINIS a exhorté le gouvernement français à ne pas céder aux pressions de l'agrochimie et à appliquer ce décret sans réserve afin notamment que le sulfoxaflor et la flupyradifurone soient interdits.



Il existe 10 000 espèces
de pollinisateurs en France.
Chacune joue un rôle dans
son écosystème.
Ici, un grand bombyle
(*Bombylius major*).

POUR DÉFENDRE LES ABEILLES LOCALES, NOUS AVONS...

→ CRÉÉ UNE COALITION DE PLUS DE 40 ACTEURS EUROPÉENS ET MOBILISÉ PRÈS DE 300 000 CITOYENS À TRAVERS L'EUROPE

Apis mellifera iberiensis dans la péninsule ibérique, *Apis mellifera mellifera* en France, *Apis mellifera carnica* dans les Balkans... L'abeille à miel européenne n'est pas « une » mais une dizaine des sous-espèces de butineuses. Au fil des millénaires, chaque sous-espèce a réussi à se plier au climat et aux variétés florales présentes localement. Mais toutes ces pollinisatrices irremplaçables de nos écosystèmes sont aujourd'hui menacées.

Pour faire face à l'effondrement de leurs colonies, de nombreux apiculteurs importent des reines ou des ruches venues parfois de l'autre bout du monde. Ces abeilles, ignorant tout de leur nouvel environnement, survivent encore plus mal que les natives. Entretemps, elles peuvent néanmoins s'accoupler avec des abeilles locales. Les nouvelles générations « hybrides » auxquelles elles donnent naissance diluent le patrimoine génétique des abeilles et précipitent ce déclin généralisé.

Quelques dizaines de conservatoires à travers l'Europe tentent de garder des ruches d'abeilles locales à l'abri de ces hybridations. Mais pour l'instant, faute de protection juridique, leur travail peut être anéanti à tout moment par l'introduction d'abeilles non endémiques dans leur zone de conservation.

En mars 2018, POLLINIS, grâce à une première mobilisation, avait obtenu que les eurodéputés votent un texte invitant les États membres et la Commission européenne à prendre des mesures concrètes pour protéger les abeilles locales et les conservatoires. Mais depuis, aucune mesure n'a été mise en place.

POLLINIS, avec la Fédération européenne des conservatoires de l'abeille noire (FEdCAN), dont elle est membre co-fondateur, et la fondation *SICAM-mellifera*, organisation internationale pour la protection de l'abeille noire, a donc lancé en 2019 une coalition internationale, #SaveLocalBees. En fin d'année, elle réunissait 43 associations, conservatoires et personnalités scientifiques à travers l'Europe et, à ce jour, près de 300 000 citoyens en Europe sont derrière eux.

Forts de ce soutien, les membres de la coalition vont en 2020 frapper aux portes de leurs responsables politiques nationaux et européens afin qu'ils prennent d'urgence les décisions nécessaires à la protection des abeilles locales.

→ LANCÉ UNE ÉTUDE SUR LES POPULATIONS D'ABEILLES NOIRES DE L'ÎLE DE GROIX AVEC JEFFERY PETTIS, SPÉCIALISTE MONDIAL DES ABEILLES

Partout dans le monde, les abeilles mellifères sont aujourd'hui confrontées à un parasite, *Varroa destructor*, qui affaiblit mortellement les colonies. Mais sur l'île de Groix, les colonies de l'ASAN.GX, le conservatoire d'abeilles noires local, semblent prospérer même avec des taux d'infection élevés.

Pour étudier ce phénomène remarquable, POLLINIS a mandaté le célèbre entomologiste américain Jeffery Pettis.

Il s'est rendu à deux reprises sur l'île en 2019 et il a effectivement observé des taux d'infection pouvant atteindre 8 % dans des colonies malgré tout très actives. Il explique leurs performances par trois raisons :

- les abeilles de Groix sont des abeilles locales, bien adaptées à leur environnement ;
- elles ne souffrent pas des pesticides, quasiment absents de l'île ;
- les apiculteurs de Groix laissent faire la sélection naturelle, sans maintenir en vie à tout prix des colonies trop faibles.

Ainsi, certaines colonies succombent, mais les plus fortes, capables de s'accommoder du varroa, perdurent et se multiplient. Ces résultats pourraient constituer un argument majeur pour obtenir une protection juridique des conservatoires d'abeilles locales, et en particulier celui de Groix. Jeffery Pettis devrait revenir en 2020 puis 2021 pour poursuivre son étude sur deux années complètes.



L'entomologiste Jeffery Pettis, à droite, réalisait un premier examen des abeilles de l'île de Groix en mai 2019. Grâce à POLLINIS et ses sympathisants, il étudie la grande robustesse des abeilles locales face au parasite varroa.

POUR DÉFENDRE LES ABEILLES LOCALES, NOUS AVONS...

→ DÉVELOPPÉ LES ACTIONS DE CONSERVATION DE L'ABEILLE NOIRE AU SEIN DE LA FEDCAN

Parmi les sous-espèces d'abeilles locales, l'abeille noire, *Apis mellifera mellifera*, est l'abeille endémique en France et dans toute l'Europe de l'Ouest et du Nord. À la sortie de la dernière ère glaciaire, elle a repeuplé les territoires des Pyrénées à l'Oural et à la Scandinavie. Elle a ainsi montré une capacité d'adaptation aux changements climatiques sans équivalent. Son patrimoine génétique est donc à préserver plus qu'aucun autre. Pour la protéger, POLLINIS a participé en 2015 à la création de la Fédération européenne des Conservatoires de l'abeille noire (FedCAN), au sein de laquelle elle se bat pour obtenir une protection de l'abeille noire et des zones de conservation. La Fédération compte aujourd'hui 10 associations loi 1901, gérées par des apiculteurs professionnels et amateurs qui mènent leurs ruches uniquement avec des abeilles noires locales, dans le respect de leur biologie et le souci de la biodiversité.

Tout au long de l'année 2019, en plus des campagnes de mobilisation et du lobbying en faveur de la conservation de l'abeille noire, POLLINIS a continué à apporter son soutien financier et son aide organisationnelle à la FedCAN.

→ FINANCÉ L'ÉLEVAGE NON-SÉLECTIF D'ÉCOTYPES LOCAUX D'ABEILLES NOIRES

Pour la deuxième année consécutive, cinq conservatoires d'abeilles noires en France ont été soutenus par POLLINIS pour pratiquer l'élevage de reines. Leur but : lutter contre l'hybridation effrénée qui menace les variétés d'abeilles endémiques de nos régions en peuplant davantage les conservatoires et en encourageant la diffusion d'abeilles noires autour des zones conservatoires.

POLLINIS contribue à l'achat de matériel et à l'emploi de personnel au service de stations de fécondation rattachées aux conservatoires. Dans ces espaces dédiés, les apiculteurs placent de petites ruches abritant une reine tout juste née ou une cellule royale contenant une reine sur le point de naître, accompagnée de sa cour d'ouvrières, à proximité d'autres ruchettes contenant des couvains de faux-bourçons (mâles), tous de variété locale d'abeille noire. Ainsi, toutes les chances sont réunies pour que voient le jour de nouvelles générations d'abeilles parmi les mieux adaptées à leur environnement local. Le Conservatoire de la Vanoise par exemple a pu ainsi distribuer environ 420 reines l'été dernier aux apiculteurs savoyards et dans les départements voisins.

→ PERFECTIONNÉ NOTRE OUTIL DE LUTTE NON TOXIQUE CONTRE LES NIDS DE FRELON ASIATIQUE

Face au fléau que le frelon asiatique représente pour les abeilles, POLLINIS s'inscrit contre l'emploi systématique de pesticides toxiques pour les insectes et l'environnement. Notre association a donc eu l'idée d'emprunter aux abeilles asiatiques la technique de défense naturelle qu'elles utilisent contre ce prédateur auquel elles sont confrontées depuis des millénaires, contrairement aux abeilles européennes : l'hyperthermie. Elles jouent sur l'écart de température létale qui les différencie du frelon : elles supportent des températures allant jusqu'à 53 °C, alors que le frelon asiatique succombe autour de 45 °C. Les ouvrières s'agglutinent autour de l'assaillant, forment une masse compacte et réchauffent l'air autour de lui en battant des ailes jusqu'à atteindre cette température fatale de 45 °C.

POLLINIS a essayé plusieurs techniques pour produire et diffuser une telle chaleur à l'intérieur des nids de frelons. En 2019, nos équipes et des désinsectiseurs partenaires ont expérimenté sur le terrain la quatrième génération de prototypes, utilisant la vapeur d'eau. Cette solution propre conjugue efficacité, simplicité d'utilisation, et sécurité pour l'environnement, les opérateurs et les riverains. Les tests vont se poursuivre en 2020 pour déterminer les conditions optimales d'utilisation de cet outil unique au monde.



Hacène Hebbar, coordinateur des projets chez POLLINIS, expérimente sur le terrain un des prototypes développé par notre association pour lutter, sans produit toxique, contre les nids de frelons asiatiques.

POUR PROTÉGER LES POLLINISATEURS SAUVAGES, NOUS AVONS...

→ RENOUVELÉ NOTRE SOUTIEN AU PROGRAMME APIFORMES



Anthidium florentinum est une abeille solitaire de la famille des Megachilidae. Un spécimen, et un seul, a été capturé jusqu'ici par le réseau Apiformes, dans le Rhône. De prochaines collectes permettront peut-être de connaître sa répartition sur le territoire français et de définir pour elle un statut de protection susceptible de la sauver.

Ce programme, indispensable à la connaissance des populations de pollinisateurs, a été lancé en 2007 par l'unité Abeille et Environnement de l'Institut national de la recherche agronomique, INRA. Son but était de collecter, identifier et recenser les populations d'abeilles sauvages (bourdons, abeilles solitaires, maçonnes, charpentières...) en s'appuyant sur les élèves et professeurs des lycées agricoles.

Il y a quelques années, le ministère de l'Écologie, l'un des soutiens historiques du programme Apiformes, avait décidé de retirer son financement, condamnant le travail mis en place avec les lycées agricoles et les échantillons prélevés pendant des années et non encore identifiés. POLLINIS est venu à la rescousse des chercheurs et des étudiants grâce à l'aide des citoyens qu'elle a mobilisés. Du matériel a été racheté et des professeurs ont été formés à l'identification du genre des abeilles collectées – l'identification de l'espèce précise est ensuite confiée à des spécialistes. La collecte des échantillons est réalisée sur le terrain par les étudiants, qui sont ainsi sensibilisés au rôle central des pollinisateurs sauvages dans leur futur métier.

Apiformes compte aujourd'hui 25 lycées participants, a rassemblé 11 400 spécimens, et identifié 324 espèces d'abeilles sauvages à travers le pays.

→ FAIT PLANCHER LES EXPERTS SCIENTIFIQUES DU PROGRAMME EKLIPSE SUR LES HAIES POUR POLLINISATEURS ET LES PESTICIDES

Le programme Eklipse, financé par l'Union européenne, est conçu pour réunir des groupes d'experts capables de répondre à des questions complexes pour lesquelles les décideurs politiques européens manquent de données et de réponses.

POLLINIS a soumis au programme une question aussi cruciale politiquement que scientifiquement au moment où les discussions sur la future Politique agricole commune (PAC) battent leur plein et que la question des « paiements pour services environnementaux » revient de façon lancinante dans les débats : « Que savons-nous exactement aujourd'hui sur l'impact des pesticides et des engrais de synthèse utilisés dans les champs sur l'efficacité des dispositifs adjacents de conservation des pollinisateurs, comme les bandes fleuries et les haies, et quelles recherches supplémentaires seraient nécessaires à l'avenir ? ». Cette question, aussi pointue que cruciale, a retenu l'attention des organisateurs du programme européen. Les meilleurs experts ont été mobilisés pour examiner en profondeur la littérature scientifique disponible, recenser les travaux en cours, et faire remonter les retours d'expérience de terrain. Leur rapport est attendu avec impatience par POLLINIS. Les informations qui seront alors diffusées devraient permettre d'appuyer les actions déjà mises en œuvre par l'association au niveau européen, notamment dans le cadre de la PAC de l'Union et de l'initiative européenne sur les pollinisateurs (cf. p. 28), et pourraient orienter ses propres travaux de plantation de haies pour pollinisateurs.

→ INTÉGRÉ L'UNION INTERNATIONALE POUR LA CONSERVATION DE LA NATURE

Le 25 octobre 2019, POLLINIS a officiellement été accueillie comme membre de l'UICN, Union internationale pour la conservation de la nature. Forte de 1 300 membres et d'un réseau de 15 000 experts, l'UICN est une des plus puissantes organisations mondiales en matière de protection de la nature. Elle est notamment connue pour attribuer un statut de conservation aux différentes espèces animales et végétales : éteinte, en danger, vulnérable... Elle publie ainsi sa fameuse « liste rouge », qui compte aujourd'hui tristement plus de 100 000 espèces menacées. Pour POLLINIS, rejoindre l'UICN constitue un atout majeur pour revendiquer avec force auprès des institutions l'importance de recenser les espèces de pollinisateurs présentes en France et ailleurs, de connaître précisément l'étendue de l'extinction en cours et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour protéger cette biodiversité naturelle, dans son environnement.

POUR PROMOUVOIR UN NOUVEAU MODÈLE AGRICOLE, NOUS AVONS...

→ RENOUVELÉ NOTRE SOUTIEN À LA VALLÉE DE L'ABEILLE NOIRE

Ce projet, soutenu par POLLINIS depuis 2012, démontre que les pratiques agricoles traditionnelles revisitées représentent un modèle d'avenir : viable économiquement pour le territoire, respectueux de la nature et des paysages, et enthousiasmant pour les humains.

Concrètement, La Vallée de l'abeille noire ambitionne de reconstruire dans les Cévennes un milieu abandonné depuis l'exode rural, en relançant autour d'un rucher conservatoire d'abeilles noires la culture de variétés végétales locales, et en offrant aux abeilles des ressources florales diversifiées et un périmètre de butinage non pollué par les engrais et les pesticides chimiques.

Ce projet environnemental et agricole s'accompagne d'un projet pédagogique et culturel, assorti de visites du site et d'ateliers de formation.

Il s'est poursuivi en 2019 avec :

- l'embauche d'une salariée à temps partiel chargée de son développement ;
- la construction d'un rucher pédagogique de ruches-tronc disposées en suivant la technique des anciens, sur des « terrasses » en granit, accumulant et restituant la chaleur du soleil ;
- la plantation d'un verger conservatoire de variétés fruitières rustiques et locales,
- et la clôture d'un cycle d'expérimentation de réimplantation d'une culture de sarrasin, culture traditionnelle locale tombée en désuétude, mais capable de se passer de pesticides et présentant un grand intérêt pour les abeilles et autres pollinisateurs locaux.



Le rucher de granit en cours de construction abritera des ruches-tronc, en bois de châtaignier, imitant l'habitat des abeilles mellifères vivant à l'état sauvage.

→ FINANCÉ ET PARTICIPÉ À LA PLANTATION DE HAIES POUR POLLINISATEURS

Les haies offrent aux pollinisateurs des sites de nidification ainsi que les ressources dont ils ont besoin : pollen et nectar de fleurs pour se nourrir et sustenter leurs larves, fibres naturelles et résines végétales pour la construction des nids, plantes hôtes pour les chenilles des papillons...

Ces habitats complexes dessinaient autrefois nos paysages, mais ont été détruits par l'agriculture industrielle, privant les agriculteurs eux-mêmes de leur fonction de brise-vent et des animaux auxiliaires de culture qui y vivaient. Les haies n'occupent plus que 2 % de la surface agricole en France.

Les restaurer est un enjeu majeur que POLLINIS soutient à travers plusieurs projets :

- les premiers coups de pioche ont été donnés dès janvier 2019 dans la Beauce. Dans cette plaine de monoculture céréalière à perte de vue, l'agriculteur Fabien Perrot souhaitait réorienter la ferme familiale vers la polyculture-élevage en bio. POLLINIS a financé et participé, avec les étudiants et professeurs de deux lycées agricoles, à la plantation d'un système de haies capable d'abriter les vaches qu'il compte réintroduire dans la plaine, et de favoriser la biodiversité des pollinisateurs et de la petite faune locale ;
- un partenariat a également été noué avec l'Afac-Agroforesterie, Association française de l'arbre champêtre et de l'agroforesterie, pour lancer dix nouveaux chantiers de plantations avec des fermiers des Pays-de-la-Loire.

→ RENFORCÉ LE TEXTE DE L'INITIATIVE EUROPÉENNE SUR LES POLLINISATEURS

En 2018, suite à une demande des eurodéputés, la Commission européenne lançait une « initiative européenne sur les pollinisateurs ». Objectif : mettre en place une série de mesures en faveur de ces indispensables insectes.

Suite à la proposition initiale de la Commission, très insuffisante, POLLINIS s'est réuni avec le réseau BugLife qui œuvre pour la protection de tous les invertébrés et de leur environnement. Ensemble, la trentaine d'associations et organisations ont émis plus d'une cinquantaine de recommandations, précises et détaillées pour protéger les pollinisateurs et restaurer leur environnement. Le texte définitif de cette initiative, adopté par le Parlement européen en décembre dernier, reprend notamment l'une des recommandations majeures de POLLINIS qui ne figurait pas dans la proposition initiale de la Commission : l'adoption des « test abeilles » qui permettraient enfin d'évaluer correctement la toxicité des pesticides sur les abeilles et les pollinisateurs sauvages.

POUR INFORMER LES CITOYENS, SYMPATHISANTS ET DONATEURS DE POLLINIS, NOUS AVONS...

→ MIS EN LIGNE UN NOUVEAU SITE INTERNET

Faciliter l'accès à l'information et à la mobilisation des citoyens : c'est le double objectif du site de POLLINIS qui a bénéficié d'une refonte complète et dont la nouvelle mouture a été mise en ligne en mars 2019.

Sa nouvelle organisation et ses contenus largement enrichis rendent mieux compte des différents combats et actions de l'association.

Le nouveau site est aussi plus harmonieux, avec une navigation facilitée et des outils de recherche ciblés par thème ou par intitulé de campagne.

Donateurs, journalistes, institutionnels et décideurs politiques y trouveront également toute l'information légale et financière pour comprendre l'engagement de POLLINIS, ses valeurs, sa probité, sa transparence et son indépendance.

→ SOUTENU LA CRÉATION DU MAGAZINE ABEILLES EN LIBERTÉ

Ce magazine trimestriel né en janvier 2019 se veut « la voix des pollinisateurs, engagée et indépendante ». Il partage avec POLLINIS une vision naturaliste de l'abeille et le souhait de faire connaître et de protéger tous les pollinisateurs.

Découvertes sur les abeilles sauvages, l'apiforesterie, les ruches de biodiversité, les nichoirs à abeilles solitaires... Il promeut une apiculture de production raisonnable qui côtoie une apiculture naturaliste plus contemplative. POLLINIS lui apporte son soutien financier et contribue à la rédaction d'articles sur nos combats communs : sauvegarde des abeilles locales, protection des abeilles dans la nature...



Dans ce numéro 2 d'Abeilles en Liberté, POLLINIS signait un article détaillant les menaces que les importations de reines font peser sur l'abeille noire endémique de France et des pays de l'Europe de l'Ouest.

→ MULTIPLIÉ LES CAMPAGNES EN LIGNE ET LES BULLETINS D'INFORMATION

Parce que la disparition des pollinisateurs devient de plus en plus critique, et que les politiques tardent à répondre à cette enjeu vital, POLLINIS multiplie ses actions et alerte constamment les citoyens, les responsables politiques et les médias.

En 2019, nous avons lancé 18 campagnes d'alerte et de mobilisation sur Internet. Nous avons créé de nouvelles newsletters thématiques pour toucher davantage de monde, en France et en Europe, en faisant connaître nos projets, en martelant les enjeux et les solutions indispensables et urgentes qu'il faut appliquer aujourd'hui. Nous continuons également à diffuser régulièrement des « bulletins de liaison » qui font la synthèse, chaque trimestre, de toutes nos actions, et qui sont adressés à nos 1,2 million de sympathisants pour les tenir informés des résultats de leur mobilisation et de leur soutien financier.

→ RETENU L'INTÉRÊT DES MÉDIAS QUI ONT RENDU COMPTE DE NOS ACTIONS

Le Monde, Mediapart, Les Jours, L'Obs, La Vie, Euractiv, Le Journal de l'environnement, notre-plante.info, Bioaddict, le magazine GoodPlanet, European Scientist, Ouest France, Le Télégramme, ActuEnvironnement, Politico, La Dépêche du midi, La Tribune Hebdo, Bio à la Une et Arrêt sur images : tous ces titres et ces médias ont salué l'action de POLLINIS dans leurs colonnes en 2019. Ils ont relevé l'efficacité de notre contre-lobbying à Bruxelles, relayé nos alertes sur le massacre des abeilles, souligné le travail de terrain mené par les conservatoires d'abeilles noires que nous soutenons, ou encore suivi et soutenu notre combat contre le secret des affaires préjudiciable à la liberté d'information des citoyens sur les questions environnementales.

→ COMMUNIQUÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Nous avons renforcé notre présence sur Facebook et Twitter pour informer quotidiennement nos abonnés sur nos combats et les tenir au courant de l'actualité politique, sociétale, environnementale et scientifique autour des enjeux vitaux pour lesquels nous nous battons. Et cette communauté numérique ne cesse de s'élargir. Au 31 décembre 2019, 23 494 abonnés suivaient les informations diffusées sur notre page Facebook et relayaient largement nos campagnes autour d'eux grâce aux fonctions de partage disponibles. Notre vidéo #StopSDHI, postée le 19 septembre, comptabilisait ainsi près de 176 000 vues au 31 décembre 2019. Notre canal de diffusion de vidéo, Vimeo, connaît également un succès grandissant, avec un total de 143 000 téléchargements et vues. À lui seul, notre film intitulé « Protéger l'abeille noire dans la nature - portrait du Conservatoire de l'abeille noire de l'Orne », a été visionné 26 229 fois.

Notre compte Twitter @AssoPollinis rassemblait 4 465 followers fin 2019 et nos multiples tweets sont vus plusieurs dizaines de milliers de fois par mois, notamment par des journalistes et de nombreuses personnalités politiques.



Notre vidéo #StopSDHI, relayant les inquiétudes des chercheurs Pierre Rustin et Paule Bénéit quant à ces fongicides, a été vue 176 000 fois sur la page Facebook de POLLINIS.

POUR EN SAVOIR PLUS, RETROUVEZ NOTRE REVUE DE PRESSE COMPLÈTE P. 31.

POUR PROTÉGER LA LIBERTÉ D'INFORMATION ET D'INVESTIGATION SUR LES QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES, NOUS AVONS...

→ SOUTENU LA PLAINTÉ DU JOURNAL LE MONDE

Le 27 juin, aux côtés de 35 autres associations et médias, POLLINIS intervenait devant la justice administrative dans le cadre de l'affaire opposant le journal *Le Monde* à la Commission d'accès aux documents administratifs (Cada). Moins d'un an après l'adoption de la loi « Secret des affaires », et alors qu'elle ne devait pas s'appliquer à la presse, *Le Monde* se voyait refuser l'accès à la liste des dispositifs médicaux ayant reçu le marquage CE, liste pourtant nécessaire à son enquête démontrant la dangerosité de certains implants médicaux.

Déjà moteur dans la création du collectif **Stop Secret des affaires**, POLLINIS entendait une fois encore alerter sur les dérives de cette loi pour le droit des citoyens à l'information dans des domaines aussi fondamentaux que l'environnement ou la santé. Notre association se heurte en effet elle aussi au secret des affaires qui protège les données concernant les pesticides.

→ APPELÉ LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE À PROTÉGER LES LANCEURS D'ALERTE

Le 7 novembre, POLLINIS s'associait à plusieurs organisations – dont la Ligue des droits de l'homme, Justice pesticides, Greenpeace France, Sciences citoyennes, Mediapart, Bloom – pour demander à Emmanuel Macron de mieux protéger les lanceurs d'alerte. En 2016, la France avait été pionnière en adoptant une première législation protégeant les lanceurs et lanceuses d'alerte. En octobre 2019, une directive européenne a repris l'essentiel des avancées de la loi française. Notre pays dispose maintenant de deux ans pour la transposer dans le droit national. POLLINIS et le collectif proposent donc de saisir cette opportunité pour aller plus loin, et invitent notamment le gouvernement à élargir le statut de lanceur d'alerte aux personnes morales. Ainsi, entreprises ou associations pourraient « porter l'alerte » et éviter à des individus isolés et fragiles de s'exposer. POLLINIS et ses partenaires dans cette action souhaitent aussi que la définition de « facilitateur » soit étendue aux ONG de façon à ce qu'elles puissent conseiller et accompagner les lanceurs d'alerte.

POLLINIS DANS LES MÉDIAS

- **Euractiv** (6 décembre 2019)
La transparence sur les tests abeilles se fait attendre à Bruxelles
- **Journal de l'environnement** (5 décembre 2019)
Tests abeilles : toujours pas de transparence à Bruxelles
- **Médiapart** (8 novembre 2019)
Les portes dérobées par lesquelles passent les marchands de pesticides
- **notre-planete.info** (8 novembre 2019)
De dangereux pesticides dans nos produits alimentaires : les fongicides SDHI
- **Euractiv** (24 octobre 2019)
Le Parlement européen hausse le ton sur les pesticides tueurs d'abeilles
- **Les Jours** (24 octobre 2019)
Les eurodéputés filent le bourdon aux pesticides
- **Le journal de l'environnement** (23 octobre 2019)
Pollinisateurs et pesticides : le Parlement européen hausse le ton
- **Le Monde** (23 octobre 2019)
Abeilles et pesticides : le Parlement européen recadre la Commission
- **Bioaddict.fr** (26 septembre 2019)
Alerte sur des pesticides qui entraînent la mort par asphyxie
- **Magazine Goodplanet** (23 septembre 2019)
Comprendre le danger des fongicides SDHI et se mobiliser pour leur retrait
- **L'Obs** (28 août 2019)
L'Europe traîne pour protéger les abeilles, menacées de disparition
- **Le Monde** (28 août 2019)
Disparition des abeilles : comment l'Europe a renoncé à enrayer leur déclin
- **La Vie** (16 juillet 2019)
On peut sauver les abeilles
- **Le Monde, Tribune** (15 juillet 2019)
Protection des abeilles : «La Commission européenne est engagée dans une reculade sidérante»
- **Le Monde** (2 juillet 2019)
Trente-six organisations rejoignent «Le Monde» dans sa bataille contre le secret des affaires
- **European Scientist** (20 mai 2019)
L'UE peine à avancer sur la protection des abeilles
- **Ouest France** (20 mai 2019)
Île de Groix. Pour protéger les abeilles noires «nous misons sur la sensibilisation»
- **Le Télégramme** (19 mai 2019)
Abeilles noires. Conférence avec l'ONG POLLINIS
- **Les Jours** (15 mai 2019)
Pesticides : Bruxelles butinée par les lobbies
- **Actu Environnement** (15 mai 2019)
Abeilles : l'UE est dans l'impasse pour durcir les tests d'homologation des pesticides
- **Journal de l'environnement** (15 mai 2019)
Pollinisateurs : Bruxelles plie face à l'industrie
- **Politico** (14 mai 2019)
EU ombudsman blasts secret pesticide positions
- **La Dépêche du Midi** (27 février 2019)
AG du Conservatoire pyrénéen de l'Abeille noire samedi
- **La Tribune Hebdo** (8 au 14 février 2019)
Comment réinventer l'écologie
- **Arrêt sur images** (8 février 2019)
Chronique de Daniel Schneidermann
- **Journal de l'environnement** (7 février 2019)
Pesticides : l'Anses prône une meilleure protection des pollinisateurs
- **Bio à la une** (7 février 2019)
Massacre des abeilles : comment les lobbies menacent l'alimentation mondiale
- **Le Monde, Tribune** (6 février 2019)
Il est temps d'arrêter le massacre des abeilles
- **Le Monde** (22 janvier 2019)
Arnaud Montebourg fait son miel du déclin des abeilles
- **Le journal de l'environnement newsletter** (3 janvier 2019)
Pollinisateurs et pesticides : Pollinis dénonce un blocage bruxellois

NOTRE TRIBUNE DANS

Le Monde

6 février

Il est temps d'arrêter le massacre des abeilles

« (...) Qu'attend la France ? Déjà plus de 100 000 personnes ont signé notre pétition pour demander au gouvernement d'adopter les nouveaux « tests abeilles ». Cinq années ont été perdues, et des produits toxiques dévastateurs pour les butineurs continuent à être vendus sans être correctement testés. Il est temps d'arrêter le massacre. (...) »



15 mai

Abeilles : l'UE est dans l'impasse pour durcir les tests d'homologation des pesticides

« (...) Depuis six ans, l'adoption des nouveaux « tests abeilles » a été mise plus de 20 fois à l'ordre du jour du Scopaff, qui l'a systématiquement bloquée et qui demande maintenant à la Commission européenne de lui fournir de nouvelles lignes directrices plus conformes aux exigences de l'agrochimie. (...) »

Le Monde

2 juillet

Trente-six organisations rejoignent « Le Monde » dans sa bataille contre le secret des affaires

« (...) Sociétés de journalistes, associations de défense des droits de l'homme ou organisations non gouvernementales : cette importante mobilisation de la société civile et des professionnels de l'information, rassemblés par Anticor, l'association « contre la corruption et pour l'éthique en politique », est à la mesure de l'inquiétude suscitée par la loi. (...) »

NOTRE TRIBUNE DANS

Le Monde

15 juillet

Protection des abeilles : « La Commission européenne est engagée dans une reculade sidérante »

« (...) Le texte législatif qui devait mieux protéger des pesticides les insectes pollinisateurs a été vidé de sa substance par le lobby de l'agrochimie, s'insurgent, dans une tribune au « Monde », Éric Andrieu, député européen, et Nicolas Laarman, responsable d'une ONG environnementale. (...) »

27 août

Disparition des abeilles : comment l'Europe a renoncé à enrayer leur déclin

« (...) Les estimations conduites par les scientifiques de l'industrie eux-mêmes montrent que près de 80 % des usages d'herbicides, 75 % des usages de fongicides et 92 % des utilisations d'insecticides échoueraient à passer les tests de toxicité chronique sur l'abeille domestique (...) ».

23 septembre

Comprendre le danger des fongicides SDHI et se mobiliser pour leur retrait

« (...) Partout dans le monde, les scientifiques alertent sur les effets destructeurs des pesticides de la classe «SDHI» sur les abeilles, les organismes aquatiques et les vers de terre... Cette vidéo de POLLINIS interroge des spécialistes de la santé, lanceurs d'alerte sur les SDHI, tout en appelant à leur retrait au nom du principe de précaution afin d'éviter une éventuelle crise sanitaire dans 1 à 2 décennies. (...) »



8 novembre

Les portes dérobées par lesquelles passent les marchands de pesticides

« (...) L'association POLLINIS déplore dernièrement que « le sulfoxaflor et la flupyradifurone soient (...) habilement classées dans une catégorie différente des néonicotinoïdes au moment précis où l'interdiction de ces derniers commençait à être envisagée par les autorités. »

Et précise que « Cette classification opportune – par et pour l'agrochimie – est contestée par les chercheurs indépendants. » (...) »

6 décembre

La transparence sur les tests abeilles se fait attendre à Bruxelles

« (...) Face à la demande réitérée de l'association POLLINIS de lui fournir des documents relatifs aux délibérations sur les « tests abeilles » des pesticides, Bruxelles se montre résolue à ne pas les publier. (...) »



16 espèces de papillons
de jour sont menacées d'extinction
en France et 18 autres sont
quasi menacées (IUCN, 2012).

3. BILAN FINANCIER

COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

CES TABLEAUX MONTRENT D'OÙ PROVIENNENT LES RESSOURCES DE POLLINIS ET COMMENT ELLES SONT UTILISÉES.

RESSOURCES

Dons privés	1 348 285 €
Cotisations du Conseil d'administration	210 €
Autres produits et transfert de charges	44 €
Contributions d'entreprises	0 €
Subventions publiques	0 €
TOTAL	1 348 539 €

EMPLOI

Campagnes et Influence	475 379 €
Études, recherches et projets	396 228 €
Frais de collecte de fonds	127 803 €
Frais de structure et administration	293 867 €
Résultat (excédent)	55 261 €
TOTAL	1 348 539 €

NOS RESSOURCES : UNIQUEMENT LES DONS DES PARTICULIERS

Pour garantir sa totale indépendance vis-à-vis de tout pouvoir économique ou politique, l'association s'appuie exclusivement sur la générosité des citoyens engagés à ses côtés. Elle n'accepte aucune contribution d'entreprise, ni aucune subvention publique.

En 2019, le total des dons reçus par l'association a augmenté de 42 % par rapport à 2018. L'association est plus que jamais soutenue par ses fidèles donateurs qui ont bénéficié d'une information plus fréquente tout le long de cette année (18 campagnes d'information, d'alerte et de mobilisation en 2019 contre 12 l'année précédente).

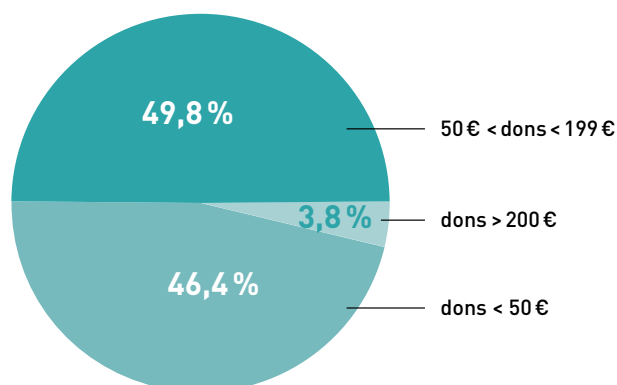
Les ressources supplémentaires ont permis à POLLINIS :

- de renforcer ses équipes pour développer son expertise et ses actions,
- de soutenir d'indispensables projets de recherche, comme l'étude de l'impact de cocktails de pesticides sur des abeilles solitaires, ou la cohabitation entre les abeilles et un redoutable parasite, l'acarien Varroa destructor,
- de multiplier ses actions d'alerte et de mobilisation du public,
- de renforcer le contre-lobbying plus que jamais vital pour porter au cœur des centres de décision la voix des citoyens engagés pour stopper l'extinction des pollinisateurs sauvages.

CHAQUE CONTRIBUTION COMPTE

En 2019, nos campagnes d'information et de mobilisation ont permis de collecter 1 348 285 €. POLLINIS a été soutenue par 22 342 donateurs. 11 % des donateurs ont opté pour des dons réguliers (mensuels ou trimestriels) garantissant à l'association un financement plus stable qui lui permet une plus grande visibilité et de s'engager sur des projets à plus long terme. La contribution annuelle moyenne par donateur s'élève à 60,35 €.

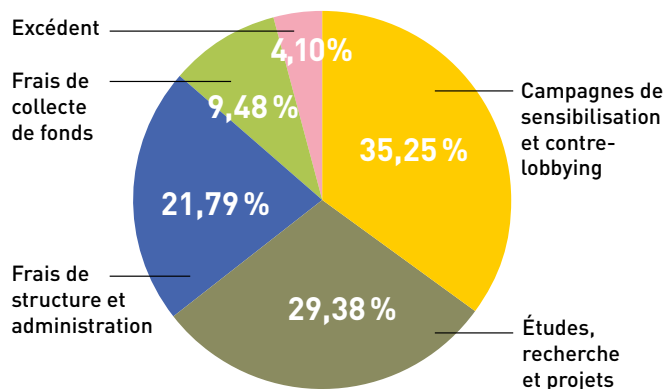
RÉPARTITION DES DONS CUMULÉS PAR DONATEUR SUR L'ANNÉE



LA BONNE UTILISATION DES DONS

L'association a consacré 64,63 % de ses ressources directement aux missions qu'elle s'est fixées : protéger tous les pollinisateurs dans un environnement qui leur soit favorable, mobiliser et représenter les citoyens désireux de défendre les abeilles et l'ensemble des insectes pollinisateurs, encourager un nouveau système agricole sain et durable, respectueux des écosystèmes et non basé sur une chimie destructrice du vivant, et mener des études scientifiques et des projets de terrain à l'appui de ce nouveau modèle sans chimie de synthèse.

UTILISATION DES RESSOURCES



COMPTE DE RÉSULTATS

CE TABLEAU PRÉSENTE L'ENSEMBLE DES CHARGES SUPPORTÉES PAR POLLINIS ET DES PRODUITS DONT L'ASSOCIATION DISPOSE.

Le compte de résultats fait apparaître un excédent de 55 261 € (4,10 % des recettes). Grâce à une gestion rigoureuse, l'association continue ainsi de remplir ses missions sans recourir aux subventions et affectera cet excédent à un fonds de réserve qui permettra à l'association de faire face à d'éventuelles difficultés passagères. Les charges d'exploitation qui s'élèvent à 1 293 278 € sont en progression par rapport à l'année précédente (+ 22 %) dues à l'appel à des prestataires extérieurs, notamment pour la refonte complète de notre site Internet et la réalisation de vidéos, un investissement à long terme pour mieux informer les donateurs et le grand public sur nos actions et l'ensemble des enjeux liés à la disparition des pollinisateurs.

Dons privés	1 348 285 €
Cotisations du Conseil d'administration	210 €
Autres produits et transfert de charges	44 €
PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	1 348 539 €
Charges d'exploitation	1 293 278 €
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	1 293 278 €
RÉSULTATS DE FONCTIONNEMENT	55 261 €
Produits financiers	0 €
Produits et charges exceptionnels	0 €
RÉSULTAT COURANT	55 261 €
ÉCÉDENT OU PERTE	55 261 €

BILAN SIMPLIFIÉ

IL DONNE UNE PHOTOGRAPHIE DE LA SITUATION DE POLLINIS AU 31 DÉCEMBRE 2019.

BILAN ACTIF

Immobilisations corporelles et incorporelles	33 945 €
ACTIF IMMOBILISÉ	33 945 €
Créances	1 060 €
Trésorerie	441 776 €
ACTIF CIRCULANT	442 836 €
TOTAL	476 781 €

BILAN PASSIF

Report à nouveau	278 363 €
Résultat de l'exercice	55 261 €
FONDS ASSOCIATION	333 623 €
Dettes fournisseurs	24 239 €
Dettes autres	118 919 €
DETTES	143 158 €
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	476 781 €

UNE INDÉPENDANCE CERTIFIÉE

POLLINIS a tenu, dès sa création en 2012, à faire certifier ses comptes par un commissaire indépendant. Cette certification nous est accordée sans réserve chaque année par le cabinet Baker Tilly Strego (ex-Sofideec), reconnu pour son expertise dans le monde associatif. Elle garantit que l'association, conformément à ses engagements, n'est impliquée dans aucune activité commerciale et ne dépend que des dons des citoyens solidaires de ses combats.



CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ : SOUTENIR POLLINIS EN TOUTE CONFIANCE

POLLINIS n'est engagée dans aucune activité commerciale. Nos comptes attestent que les dons sont notre unique source de revenus et que l'association ne revend, n'échange ni ne transmet les données recueillies auprès de ses sympathisants. Celles-ci servent uniquement à les tenir informés des actions de l'association.

Pour gérer l'envoi massif d'e-mails et organiser des collectes sécurisées, POLLINIS fait appel à des prestataires dont c'est le cœur de métier. Ces prestataires ne sont pas propriétaires des fichiers et n'ont en aucun cas le droit de les utiliser ou de les revendre. Ces professionnels spécialisés permettent en revanche à POLLINIS de garantir à ses sympathisants un hébergement sécurisé de ces fichiers, qui sont automatiquement cryptés et régulièrement sauvegardés, en conformité avec la réglementation de la Commission nationale Informatique et libertés (Cnil)

et le Règlement général sur la protection des données (règlement européen RGPD).

Le label Don en confiance, obtenue en décembre 2018 par POLLINIS, atteste en outre que l'association respecte strictement les quatre principes cardinaux du label : « respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement ».

Conformément aux exigences de Don en confiance, POLLINIS édite et publie sur son site Internet pour ses donateurs un document dit « L'Essentiel » qui donne une vision synthétique de l'association, de ses principales données comptables et de ses réalisations majeures de l'année.



Tous les rapports d'activités, bilans comptables complets certifiés, rapports spéciaux du commissaire aux comptes sont également disponibles sur www.pollinis.org, rubrique « Nous connaître ».



46 % des populations de bourdons
sont en déclin en Europe (UICN, 2014).

BULLETIN DE SOUTIEN

100 % INDÉPENDANCE 100 % CONFIANCE 100 % TRANSPARENCE

Afin de garantir son absolue liberté de parole, de position, et d'action,

- POLLINIS n'est engagée dans aucune activité commerciale ;
- POLLINIS n'accepte aucun don ou autre contribution de la part d'entreprises ;
- POLLINIS ne reçoit aucune subvention publique.

LA CAPACITÉ D'ACTION DE POLLINIS REPOSE ENTIÈREMENT SUR LA GÉNÉROSITÉ DES NOMBREUX CITOYENS QUI PARTAGENT SES OBJECTIFS ET SOUTIENNENT SES PROJETS DE CONSERVATION ET SES COMBATS.

POUR STOPPER L'EXTINCTION

DES POLLINISATEURS, nous devons, d'urgence :

- retirer tous les pesticides tueurs d'abeilles de notre environnement ;

- changer de modèle agricole pour des pratiques sans pesticides et respectueuses des écosystèmes ;
- protéger les pollinisateurs dans leur environnement, en préservant et restaurant des paysages favorables à la biodiversité.

Un don, même modeste, est un soutien précieux qui nous aidera à lutter contre les lobbys, convaincre les responsables politiques, financer des études scientifiques et mettre en œuvre des projets de conservation des pollinisateurs sur le terrain.

POUR GARANTIR À SES DONATEURS LA BONNE UTILISATION DE LEURS DONS, POLLINIS publie ce rapport d'activité et tous ses bilans comptables sur son site Internet.

POLLINIS est labellisée par « Don en confiance », se soumet aux contrôles de son comité et respecte sa charte de déontologie qui repose sur les grands principes de respect du donateur, transparence, recherche d'efficacité, probité et désintéressement.



☐ OUI, JE SOUTIENS POLLINIS

Nom

Prénom

Adresse

Code Postal

Ville

JE FAIS UN DON DE :

☐ 15 € ☐ 20 € ☐ 30 € ☐ 60 € ☐ 100 € ☐ AUTRE _____ €

CHÈQUE À L'ORDRE DE POLLINIS

JE L'ENVOIE PAR COURRIER À : POLLINIS, 10 RUE SAINT MARC, 75002 PARIS

☐ OUI, JE SOUHAITE ÊTRE TENU(E) INFORMÉ(E) DES ACTIONS DE POLLINIS

Adresse mail

VOS DONS SONT DESTINÉS À SOUTENIR L'ENSEMBLE DE NOS ACTIONS POUR STOPPER L'EXTINCTION DES POLLINISATEURS.

Les données enregistrées sur ce formulaire font l'objet d'un traitement informatique réalisé par l'association POLLINIS, dans le respect du Règlement général (UE) 2016/679 sur la Protection des données. POLLINIS a pour éthique de ne pas échanger ou commercialiser les coordonnées de ses membres. Vos coordonnées ne seront donc utilisées que dans le but d'enregistrer votre don, vous envoyer votre attestation, et vous tenir informé(e) des actions réalisées par POLLINIS grâce à votre soutien. Si vous souhaitez vous désinscrire de notre liste de diffusion, il vous suffit d'envoyer un e-mail à contact@pollinis.org en mentionnant « Désinscription » comme objet de votre message.

Vous pouvez à tout moment exercer vos droits d'accès, de modification, de rectification, d'opposition, de limitation ou d'effacement sur simple demande à l'adresse contact@pollinis.org.

Les données vous concernant seront automatiquement effacées de nos serveurs à votre demande, ou en cas d'inactivité de votre part pendant plus de 48 mois.

Si vous estimez que POLLINIS n'a pas correctement protégé vos données, vous pouvez exercer votre droit de réclamation auprès de la Commission nationale informatique et libertés - 3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

UNE QUESTION ? BESOIN D'UNE INFORMATION ? 01 40 26 40 34 - CONTACT@POLLINIS.ORG

À PROPOS DE CETTE PUBLICATION

- **Pilotage :** Julie Pecheur
- **Auteurs :** Valérie Devillaine et Célia Mercier
- **Travail graphique :** Pia Desoutter
- **Crédits photos :** p. 5, 8, 9, 10, 12, 15, 23, 25, 26 : Philippe Besnard/POLLINIS et DR ; p. 27 : Laurent Guilbaud ; p. 20 : Madi Photography ; p. 27 : Laurent Guilbaud ; p. 28 : Martha Vlasàk ; Adobe Stock : couv, p. 2 : rdnzl, p. 4 : mobilise248, p. 6 : RHJ, p. 14 : adfoto, p. 16 : Day Of Victory Stu, p. 18 : Vera Kuttelvaserova, p. 24 : sun_time, p. 34 : Swetlana Wall, p. 38 : virginie.

POUR EN SAVOIR PLUS

www.pollinis.org 

POUR NOUS SUIVRE



CONTACT

Margaux Beaudier

margauxb@pollinis.org

01 40 26 40 34

10 rue Saint-Marc
75002 Paris